



—Septembre 2025



Code d'éthique

Préambule

La nature et la protection de l'environnement sont au cœur de l'activité économique de l'entreprise Boccard Parcs et Jardins (« Boccard »), société du groupe *idverde*.

En tant que leader de son secteur, le groupe *idverde* entend générer un impact social, sociétal et environnemental positif et significatif.

Notre responsabilité est d'inscrire notre performance dans une action à long terme pour apporter des solutions innovantes et intégrer davantage la nature et les services écosystémiques qu'elle nous rend dans les aménagements urbains de demain.

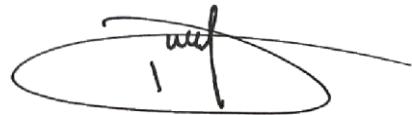
Les collaborateurs de Boccard sont les premiers acteurs de cette ambition.

Toutefois, notre mission ne peut s'accomplir qu'au travers d'engagements éthiques qui sont garants de la qualité de nos réalisations et de notre performance.

Pour nous accompagner, ce code définit les valeurs et les principes fondamentaux de Boccard qui doivent guider nos actions quotidiennes, individuelles et collectives, dans la réalisation de notre projet commun.

La mise en œuvre de ces principes est une priorité pour moi, et je veillerai attentivement à ce qu'ils soient toujours respectés.

Jérémie DUVAL
Directeur Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jérémie DUVAL". The signature is enclosed within a roughly oval-shaped outline.

1. Nos valeurs

Boccard a défini des valeurs dont nous sommes les dépositaires et qui doivent continuellement animer nos comportements et nos actes :

S'ENGAGER POUR UN IMPACT POSITIF

Chacune des actions de Boccard et de ses collaborateurs est porteuse de nos engagements en matière d'éthique, de responsabilité sociale et de respect de l'environnement. Ils sont le fondement du succès de notre entreprise.

La qualité est l'objectif de tous, dans tous les domaines et à tous les niveaux.

Elle est le fruit de la compétence, du travail d'équipe, du professionnalisme et du sens des responsabilités.

ÊTRE CRÉATIFS ET INNOVANTS

Cette force est un axe de développement majeur de notre entreprise.

Elle résulte de l'expertise et de la créativité de tous les collaborateurs, de leur capacité à s'adapter pour progresser et relever les défis sociaux et environnementaux qui se présentent à Boccard : se former sur de nouveaux outils de travail, apporter des solutions sur des enjeux environnementaux de plus en plus complexes et critiques et devenir un partenaire stratégique pour nos clients.

TRAVAILLER ENSEMBLE

Le dynamisme de Boccard est profondément irrigué par l'engagement de chaque collaborateur à cultiver un esprit d'équipe fort et un environnement inclusif qui se traduit par de l'entraide, de l'empathie, de la reconnaissance, de la tolérance, de la bienveillance, un climat de confiance, une communication transparente et constructive.

Le partage de nos expertises et de nos expériences est fondamental. La bonne circulation des informations et la bonne utilisation de nos ressources nous permet d'être efficaces et réactifs.

2. Mise en œuvre de ce code

Ce code s'applique à l'ensemble des collaborateurs et vise à assurer le développement de Boccard dans le respect des valeurs évoquées précédemment.

Les règles édictées dans ce code ne se substituent ni aux lois ni aux réglementations nationales et internationales, et plus généralement, aux droits humains et aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail que Boccard respecte pleinement. L'entreprise s'interdit de recourir à toute forme de travail forcé et au travail des enfants.

Il appartient à chaque collaborateur d'agir en conformité avec les principes de ce code, en toutes circonstances et quel que soit son domaine d'activité, son niveau de responsabilité et ses interlocuteurs.

Les managers, dans leurs fonctions d'encadrement, se doivent d'être exemplaires afin d'incarner ces principes et de nourrir une culture de confiance et d'intégrité au sein de Boccard.

Par ailleurs, ce code permet à nos clients, nos partenaires commerciaux, et plus généralement à toutes nos parties prenantes d'être informés sur les normes d'éthique de l'entreprise.

Ce code est un document cadre qui ne peut à lui seul régler toutes les situations, il est de la responsabilité de chacun de lui donner tout son sens en l'appliquant de bonne foi. Il est complété par des règles de conduite et des procédures qui concrétisent sa mise en œuvre.

En cas de doute ou de besoin, le collaborateur est invité à consulter sa hiérarchie ou les services compétents pour obtenir des informations complémentaires ou des conseils.

Ce code est publiquement disponible sur le site internet www.boccardsa.ch

Nous sommes tous garants du respect de ce code. C'est pourquoi un dispositif d'alerte a été mis en place afin de recueillir et traiter tout signalement relatif à une suspicion de violation de ses dispositions. Ses modalités d'utilisation sont détaillées dans notre **Charte du lanceur d'alerte**.

Pour utiliser la plateforme de signalement :

- en ligne à <https://idverde.integrityline.com>
- par téléphone au **+41 43 551 02 35** – Code PIN : **9013**

Pour contacter le référent Conformité : Integrite@idverde.com

3. Dans nos relations au sein de Boccard

Les activités de chaque collaborateur s'exercent dans le respect de la réglementation en vigueur, que tout collaborateur s'applique à connaître.

Boccard garantit des conditions de travail adéquates à ses collaborateurs et place la santé et la sécurité de ses collaborateurs au premier rang de ses priorités.

Boccard se mobilise quotidiennement pour informer, sensibiliser et former ses collaborateurs dans ces domaines et ceux-ci ont le devoir d'y contribuer par le respect des règles de l'entreprise en la matière.

Boccard s'attache à maintenir des relations humaines fondées sur le respect, l'équité, la considération et la discréction. L'entreprise condamne le harcèlement moral ou sexuel et réprouve toute pratique de pressions excessives ou toute forme d'intimidation.

Boccard sensibilise ses collaborateurs sur les risques liés aux conflits d'intérêts. Tout conflit d'intérêts, réel ou potentiel, doit être signalé à Boccard dès que le collaborateur en a connaissance.

Dans toutes ses structures, Boccard promeut l'égalité professionnelle, la diversité et l'inclusion, axant sa politique sociale sur les compétences et la performance. L'entreprise s'interdit toute forme de discrimination en matière d'emploi et de profession.

Boccard respecte la liberté d'association et le droit aux négociations collectives. Tous les collaborateurs ont le droit de constituer des syndicats ou d'y adhérer. Boccard est attachée à maintenir dans l'entreprise un dialogue social de qualité.

Tous les collaborateurs ont droit au respect de leur vie privée et à la déconnexion.

Boccard s'engage à respecter et protéger les données personnelles de l'ensemble de ses parties prenantes. L'entreprise ne collecte et ne conserve que les seules données nécessaires à ses activités.

Enfin, Boccard est attachée à communiquer de manière responsable et transparente. Chaque collaborateur est attentif à ne pas diffuser des données non publiques, dont la divulgation à des tiers serait de nature à porter atteinte aux intérêts de l'entreprise ou/et de ses partenaires, à adopter un comportement loyal et à respecter son devoir de discréction vis-à-vis de Boccard notamment lors de ses communications sur des réseaux sociaux.

4. Dans nos activités commerciales

L'entreprise est engagée à être un acteur responsable dans la vie économique et dans ses relations avec l'ensemble des acteurs présents sur son marché et son secteur professionnel.

Boccard prend toutes les mesures nécessaires pour prévenir, détecter et sanctionner tout fait relevant de la corruption, du trafic d'influence ou de pratiques anticoncurrentielles. Dans ce cadre, l'entreprise a établi un **Guide d'intégrité** qui constitue un référentiel en la matière et s'applique à tous les collaborateurs.

Nos clients

L'une des priorités de Boccard est de répondre aux besoins de ses clients et de leur apporter des solutions face aux défis actuels.

L'entreprise met tout en œuvre pour être la plus performante en termes de qualité, de valeur ajoutée, de service et d'innovation et devenir un partenaire stratégique.

Cela signifie :

- être attentif aux exigences et aux attentes des clients afin de leur soumettre des offres claires, exhaustives et précises,
- vérifier en permanence à la qualité des produits et des services fournis,
- assurer un suivi et un soutien irréprochables dans l'exécution de nos contrats,
- traiter efficacement toute réclamation des clients,
- agir dans un environnement juridique et réglementaire clair, compris et respecté par tous.

Ces exigences supposent un dialogue ouvert, fondé sur une information précise et sincère, la transparence des procédures mises en œuvre par Boccard et, bien sûr, le respect des engagements ainsi que des règles de concurrence et d'éthique des affaires.

Nos fournisseurs et nos partenaires

La qualité des produits et des services fournis par Boccard dépend aussi de sa capacité à obtenir d'excellentes prestations de la part de ses fournisseurs et ses partenaires.

Boccard sélectionne ses fournisseurs et ses partenaires, sur la base de critères objectifs de qualité, de performance, de coût et d'adéquation à ses besoins dans la perspective d'une relation de confiance réciproque.

Les critères de qualité intègrent l'adhésion par les fournisseurs et les partenaires à des règles éthiques, environnementales, sociétales et de pratiques de travail, compatibles avec celles de Boccard et qui sont détaillées dans notre Code de conduite fournisseurs.

Le choix des fournisseurs et des partenaires doit être fait sans favoritisme ni discrimination, en appliquant les procédures de sélection et de décision définies au sein de Boccard.

Les collaborateurs impliqués dans la sélection de fournisseurs et de partenaires doivent faire preuve d'une éthique irréprochable, éviter tout conflit d'intérêt et doivent impérativement se conformer aux réglementations, notamment celles concernant les règles de concurrence et d'éthique des affaires.

Nos concurrents

Boccard veille au respect des règles de concurrence afin que celle-ci soit loyale et équitable. Aucune action de Boccard ne doit empêcher, restreindre ou fausser la concurrence.

Boccard refuse toutes les pratiques concurrentielles et commerciales déloyales, notamment toute entente avec les concurrents ou toute pratique concertée concernant notamment les prix et plus généralement les conditions financières, la répartition des marchés et/ou des clients.

Si Boccard se lie à un concurrent, les parties concernées sont tenues de définir avec clarté et de manière réciproque les contours des informations échangées afin de ne pas en tirer un avantage déloyal en faveur de Boccard, et réciproquement.

Par ailleurs, il convient de veiller à ce que tout groupement, même momentané, auquel Boccard participe, soit constitué et agisse dans le respect des règles de concurrence applicables.

En cas de doute, les collaborateurs sont invités à se référer au **Guide d'intégrité** et ne doivent pas hésiter à interroger leur hiérarchie ou le service juridique afin de s'assurer que le droit de la concurrence est respecté.

5. À l'égard de notre environnement

L'environnement, sa préservation et le développement durable sont au cœur de nos activités. Dans sa stratégie d'entreprise, Boccard a défini des objectifs environnementaux auxquels il convient de se référer.

Notre organisation

Consciente que ces responsabilités sont à tous les échelons, Boccard s'efforce de toujours prévenir les risques environnementaux liés à ses activités et d'en réduire les impacts négatifs.

L'entreprise favorise les éco-gestes par la diffusion de bonnes pratiques et la sensibilisation des collaborateurs au sein de toutes ses implantations.

Les collaborateurs s'efforcent de lutter contre le gaspillage ou la mauvaise utilisation des ressources mises à leur disposition.

Notre société

Boccard défend la protection de l'environnement au travers de son activité qui contribue au développement de solutions basées sur la nature. Ancrée dans les territoires, Boccard s'attache à soutenir le tissu socio-économique local.

L'entreprise s'assure qu'elle respecte toujours les normes et législations environnementales qui lui sont applicables et encourage ses partenaires à s'inscrire dans une démarche de performance environnementale.

La planète

En tant qu'acteur responsable, Boccard associe sa performance à la génération d'un impact social, sociétal et environnemental positif, et a défini ses engagements environnementaux relatifs à la réduction de son empreinte carbone, à la préservation et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à l'optimisation de la gestion de ses déchets et des matériaux en favorisant l'économie circulaire.

L'entreprise s'attache à développer et à proposer à ses clients des solutions plus vertueuses, aptes à répondre aux défis écologiques croissants de l'adaptation au changement climatique et de la perte de biodiversité.